

En second lieu, le rapport Hall dit clairement que le Canada ne compte pas assez de médecins, de dentistes, d'infirmières et de techniciens médicaux pour que le régime fonctionne avec succès. A moins de la mise en œuvre immédiate d'un programme éclair visant à nous procurer les effectifs supplémentaires dont nous aurons besoin, ces derniers ne seront pas disponibles avant nombre d'années. Vous voyez donc, monsieur l'Orateur, que les raisons de différer l'entrée en vigueur du régime ne sont pas d'ordre financier, mais politique. Voilà, à mon sens, un excellent exemple de la duplicité politique du gouvernement qui évite de tenir une promesse solennelle faite aux dernières élections, celle d'instituer un programme d'assurance frais médicaux après son élection. Il est évident que le gouvernement n'avait pas l'intention de tenir cette promesse et, à mon avis, cela témoigne bien de sa duplicité politique.

Le gouvernement veut éviter une humiliation politique en présentant un programme d'assurance avant les prochaines élections, un régime qu'ont rejeté les provinces où habitent 85 p. 100 des Canadiens, et qui n'aura nullement le personnel médical requis pour donner les résultats voulus. Comme tant d'autres mesures législatives dont le gouvernement a saisi cette Chambre, ce programme a été présenté à la hâte et après peu de préparation et de consultations avec les provinces qui, à y regarder de près, sont les organismes mêmes qui devront assurer le succès de ce régime. On l'a présenté aux dernières élections simplement pour gagner des suffrages, sans penser un seul instant aux moyens requis pour le rendre efficace. Le gouvernement songe maintenant à le mettre de côté pour deux autres années. Le gouvernement a à l'esprit un plan très précis. Comme tout le monde le sait maintenant, le parti libéral veut se choisir un nouveau chef dans un an, puis à déclencher des élections...

Une voix: Vous présenterez-vous, George?

L'hon. M. Hees: ...au printemps. Monsieur l'Orateur, je suis membre d'un parti qui est fier de ses politiques et qui n'en a pas honte. Comme je le disais, monsieur l'Orateur, ce programme entraînera des élections au printemps de 1968, avant la date à laquelle le gouvernement compte le présenter. Alors, une fois de plus, le programme sera encore une promesse électorale, comme c'est le cas depuis 47 ans. Le député de Winnipeg-Nord-Centre

[L'hon. M. Hees.]

(M. Knowles) a signalé qu'à toutes les élections depuis 1919, nous entendons les mêmes vieilles promesses, les mêmes discours, les mêmes paroles et nous sommes témoins de la même duplicité de la part de la même vieille clique. On a fait part des mêmes intentions de le présenter, puis de le mettre de côté, de le sortir, de l'épousseter et de le représenter aux prochaines élections. Ma foi, monsieur l'Orateur, une fois de plus c'est ce que le gouvernement se propose de faire. A mon avis, nous avons un gouvernement qui a beaucoup de difficultés à tenir ses promesses. On sonne l'appel aux armes et peu de temps après on est témoin d'une retraite humiliante après que l'opposition a signalé les erreurs et le manque d'organisation.

Cette fois-ci, le gouvernement sait ce qu'il veut faire, selon moi. Il veut présenter à nouveau le programme d'assurance frais médicaux avant de subir l'humiliation de le mettre en marche et de tenter de le mener à bien. De la façon dont vont les choses, il est évident qu'à moins de modifications considérables, la majorité des Canadiens ne seront pas englobés dans le programme. Cela rendrait son application impossible. Au 1^{er} juillet 1968, nous serons loin d'avoir le personnel médical compétent et disponible qu'il faudra pour appliquer le programme de façon efficace. J'exhorte le gouvernement actuel à repartir à zéro et à substituer à son projet un programme appliqué avec succès au pays, celui qu'a inauguré la province d'Ontario il n'y a pas si longtemps. Ce programme englobe un million et trois quarts d'Ontariens. Ses adhérents le sont à titre volontaire et les Ontariens en sont extrêmement satisfaits. J'exhorte le gouvernement à repenser son programme en se modelant sur celui qui a été mené à bonne fin par la province d'Ontario.

En ce cas, la majorité des provinces pourraient fort bien adopter le régime et en faire non seulement une possibilité mais une réalité. Je crois que le gouvernement devrait aussi amorcer un programme d'urgence prioritaire, comportant la formation en douze mois des nombreux médecins, dentistes, infirmières et techniciens absolument indispensables au fonctionnement et au succès de tout régime semblable. Il pourrait alors offrir une assurance frais médicaux qu'accepteront individuellement toutes les provinces du pays et